

**COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS
Mardi 25 janvier à 17h30
Salle Jean-Louis BARRAULT à St-Jean-de-Maurienne**

Etaient présents :

PERNET Florian, DIDIER Jean, COVAREL Bernard, CHARVIN Colette, PICTON Marc, DAVID Eric, SOL Sébastien, MICHEL Serge, CHARPIN Sandrine, FONTAINE Patrice, DUPENLOUP Jacqueline, BORDAS Annie, Jean-Marc BLANGY, DOMPNIER Pascal et Pierre-Yves BONNIVARD.

Egalement présent : Emilie TAVERNIER

Excusés : WYNS Bernard, NOVEL Yoann, ROLLET Philippe, COSTA Françoise, Roger BLANC-COQUAND donne procuration à Serge MICHEL, PICOT Anne-Marie donne procuration à Patrice FONTAINE, Solange GRAND donne procuration à Jean DIDIER.

Secrétaire de séance : Emilie TAVERNIER **Date de convocation :** 18 janvier 2021
Conseillers en exercice : 22 Présents : 15 Votants : 18

Le Président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Rajout d'une délibération sur le Débat d'orientation budgétaire du budget primitif de l'exercice 2022 → approuvé à l'unanimité
- Approbation du compte-rendu du 21 décembre 2021
- Délibération autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022
- Point d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards
 - Hébergement
 - Espace Valléen
 - Activité Pleine Nature
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 21 décembre 2021

Décision : Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est demandé à la Directrice générale, pour les prochaines séances, d'établir une note de synthèse qui sera jointe à la convocation.

2. Délibération autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022

Le Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité aux collectivités qui le souhaitent de délibérer afin d'autoriser d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

CHAPITRE	BP 2021	25%
21 : immobilisation corporelles	44 200 €	11 050 €
23 : immobilisation en cours	333 000 €	83 250 €
45 : comptabilité distincte rattachée	0 €	0 €
TOTAL	377 200 €	94 300 €

Répartis comme suit :

Chapitre	Opération	ARTICLE	investissement vote
21	Travaux sur sentier	2158	6 000 €
	Matériel informatique	2183	375 €
	Mobiliers divers	2184	175 €
	Signalétique	2188	4 500 €
	TOTAL CHAPITRE 21		11 050 €
23	Schéma directeur vélo, Tour des Aiguilles d'Arves	2315	83 250 €
	TOTAL CHAPITRE 23		83 250 €
45	Opérations sous mandat	4581	0 €
	TOTAL CHAPITRE 45		0 €

Décision : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les sommes présentées.

3. Débat d'orientation budgétaire du budget primitif de l'exercice 2022

Le débat d'orientation budgétaire est présenté par Emilie TAVERNIER.
Les tableaux présentés lors de la séance sont joints à ce compte-rendu.

Décision : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le document présenté.

4. Actualités Hébergement

• RÉNOVATION – Bilan 2019-2020-2021

Depuis 2019, 33 propriétaires soit 44 logements ont reçus une aide financière. Au global cela représente 131 000 € (y compris le solde 2022 de 28 430€). Cela est reparti sur le territoire avec 23 dossiers sur le Corbier, 12 sur la Toussuire, 4 sur Albiez-Montrond, 1 pour St Colomban des Villards, 3 pour St Jean d'Arves et 1 pour St Sorlin d'Arves. Il est rappelé que la région ne participe plus au financement de ce dispositif.

→ Le comité se positionne pour continuer la réflexion sur l'aide à la rénovation sous une autre forme. Ils ne souhaitent pas maintenir ce dispositif en l'état, qui ne bénéficie qu'à un nombre réduit de propriétaires.

- **COMMERCIALISATION- Bilan de l'outil Open système d'Alliance Réseaux**

Une présentation de l'audit réalisé par le cabinet Logitourisme a été faite sur le mois de janvier, à destination des offices de tourisme, avec les constats et préconisations suivants :

- un outil sous exploité : une renégociation avec Alliance réseau permettra de recentrer les besoins
- le manque d'animation auprès des hébergeurs : cela passe par une formation des OT, du conseil aux hébergeurs, la proposition budgétaire est de 18 000 € pour accompagner ce développement commercial ;
- l'absence de stratégie commerciale : cela nécessite de rédiger une stratégie commerciale partagée sur tout le territoire ;
- la réalisation d'un sondage à destination des hébergeurs pour évaluer leur niveau de satisfaction concernant l'outil Open système.

→ Le comité se positionne pour donner suite favorablement à la poursuite de la mission et de renégocier avec Alliance Réseaux pour l'année à venir.

- **ESPACES VALLEENS**

- Développement des activités de conciergerie : amélioration des services aux propriétaires ;
- Aide à la rénovation énergétique : audits thermiques, meublés de tourisme.

5. Actualités Espace Valléen

Point sur les débuts de l'exécution du programme Espace Valléen :

- Actions non subventionnées : poste de coordinateur espace valléen, rénovation énergétique des logements. Sur le point de la rénovation énergétique, les chargés de mission souhaitent présenter une proposition au comité puis aux financeurs. En effet ces dispositifs avaient été recommandés lors de la candidature. Il convient d'être force de proposition sur cette partie du programme.
- Actions avec un accord de principe : opérations VTT (St Jean d'Arves, St Sorlin d'Arves et Corbier), Zone de loisirs (les Bottières), Trail, Ski de Randonnée et Raquettes à neige. Les études pourront débuter dès 2022 avec des réalisations sur 2022-2023.
- Prochaines échéances : travail avec Alpa Conseil sur le dossier du SIVAV, nouvelle réunion avec les financeurs.

6. Actualités Activités de Pleine Nature

- **ACTIONS COURANTES**

Entretien, travaux sentier (pour 2022 le Mont Charvin), support de communication (topo/carto), balisage randonnée (maintien de l'existant) et course d'orientation, remise à niveau des circuits thématiques, actions en lien avec les partenaires.

- **TOUR DES AIGUILLES D'ARVES**

Lancement travaux pour 2022/2023 pour des premiers Tours accompagnés en 2022, éventuelle participation au salon du randonneur si nous disposons de supports de communication. Un travail est également mené sur l'identité graphique du tour en 2022. Le comité décide que le suivi du chantier se fera conjointement par le SIVAV et par un accompagnateur en montagne (parmi ceux qui ont réalisés le diagnostic). D'un point de vue administratif les délibérations ont été envoyées aux différents partenaires, un comité de suivi crée. Le budget total pour cette année est de 47 500€. Concernant la marque Tour des Aiguilles d'Arves, il est proposé de prendre contact avec un avocat ou le service juridique de la 3CMA pour connaître les droits au sujet de l'utilisation de l'appellation. Les sentiers pourront être créés d'ici à l'été/ automne 2022.

- **PROJETS ESPACE VALLEEN**

- Trail : volonté de créer un grand Espace Trail autour des circuits de St Sorlin d'Arves et de la Toussuire déjà existants. 25 000 € pour 2022-2023 subventionnés entre 40 et 50% par la Région ;
- Raquette à neige : dossier piloté par la commission technique avec les communes, confortement des travaux déjà réalisés, uniformisation de la signalétique, point spécifique sur l'information liée à la sécurité et aux responsabilités, création d'un fond de carte soit avec l'outil de montagnicimes soit par un prestataire extérieur. 10 000€ pour le global pour 2022-2023 subventionnés à 40 % par le Département ;
- Ski de randonnée : Travail sur le balisage sur Albiez Montrond, réflexion en cours sur les Villards. Participation au groupe de travail Filière d'Excellence ski de randonnée d'Espace Belledonne (nombreux acteurs de qualité : PGHM, professionnel des équipements, FFME, Stations de l'Isère), création d'un fond de carte hiver, pour un budget de 5 000€.

7. Questions diverses

- Plusieurs idées sont émises concernant le remplacement du programme d'aide à la rénovation de logement : développer l'aide aux conciergeries, développer le conseil/ l'expertise pour améliorer l'attractivité des logements, avec la suggestion de créer un poste d'animateur ;
- Sur la création de fond de carte dédié sur le territoire SIVAV, l'IGN a été sollicité, il est aujourd'hui possible d'en disposer, un devis va être demandé. Par ailleurs une réflexion doit être menée sur les besoins en cartographie à l'échelle du SIVAV :
 - utiliser les fonds de Montagnicimes, ou les fonds RGD des communes ;
 - disposer d'un outil propre en recrutant un technicien SIG sur le territoire du SIVAV qui pourrait manier l'ensemble des données.

- **Le prochain Comité Syndical est fixé au mois de mars 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président
Bernard COVAREL

